

Compte-rendu de la réunion citoyenne du 5 Novembre 2016

20 personnes présentes.

Ordre du jour :

-Infos sur la Communauté de Communes (4C)

- Chemin de Caquioul (Christian)
- Patrimoine (Odile)
- Echos de Vaour – Censure (Gérard)
- Le lagunage (Gilles)
- Les réfugiés (Valérie)
- Propreté du village (David)
- Panneaux de « 70 » - Chasseurs (Guylène)

4C

Pascal fait un rappel de la loi NOTRe qui prévoit la restructuration des Inter communalités. Il en fait l'historique, la décision de la CDCI, le recours déposé par Mr Quilès auprès du Tribunal Administratif après le refus de l'ensemble des 18 communes de la 4C d'être rattachées au Carmausain. (Cf. les comptes-rendus précédents).

Le recours a été entendu puisque la décision du préfet a été suspendue et n'entrera donc pas en vigueur en Janvier 2017 comme prévu. La 4C continue d'exister.

Rappel aussi des compétences que l'on perdrait et celles que l'on récupérerait en cas de fusion, comme la compétence Ecole qui coûterait cher à la commune.

Gérard regrette le manque d'infos sur la 4C, (dates de réunions, comptes-rendus etc.)

Un effort va être fait pour communiquer ces informations.

Chemin de Caquioul

Christian signale le mauvais état de cette route qui aurait dû être arrangée.

Alain explique que l'état de la voirie dépend de la gestion des eaux pluviales, gestion inexistante sur plusieurs tronçons (pas de fossés) ce qui entraîne une détérioration du revêtement ;

Alain rappelle aussi que le budget alloué pour la voirie (10000€) ne nous permet pas de faire tous les travaux nécessaires. Le pont de Sérène a été refait, l'écoulement des eaux place des Ormeaux a été amélioré, il faut réparer le mur qui s'est écroulé rue du Couchant, en conséquence il ne reste que 10000 € pour la réparation des routes et chemins.

Pascal propose qu'un panneau « Cédez le passage » soit installé au carrefour avec la route de Gaillac.

La limitation de vitesse à 70kmh entre Saint-Salvy et l'entrée de Vaour proposée lors d'une précédente réunion a été demandée au Conseil départemental le 8 Septembre et à ce jour nous n'avons pas eu de réponse. À suivre.

Mo intervient sur l'**extinction de l'éclairage public** qui est en projet.

Il rappelle le lien entre l'éclairage et la sécurité,

Bernard qui a assisté à une formation sur ce thème, rappelle l'importance pour faire des économies d'énergie (jusqu'à 50 % sur la facture pour la commune) de réduire ou supprimer cet éclairage dans une tranche horaire (minuit- 6h par exemple). Plusieurs communes l'on fait dans le Tarn et sont satisfaites.

Bien sûr d'autres moyens existent comme le remplacement des ampoules ou des systèmes de déclenchement des lampes.

Nous commençons une réflexion sur ce sujet, venez nous proposer votre point de vue, les différents moyens seront étudiés et des rencontres publiques seront organisées.

Patrimoine

Après le chantier international du mois de Juillet, nous avons revalorisé la Commanderie, et Odile souhaite organiser une réunion publique pour discuter de la suite du projet de rénovation.

Lagunage

Gilles demande si un bilan est fait régulièrement sur le lagunage.

Alain souligne la bonne performance technique de notre station d'épuration.

Elle a été dimensionnée en 2002 en fonction du schéma directeur, donc en fonction de tous les quartiers qui pouvaient être raccordés ;

Certains comme la Cité du Lac, le Ribatou et le quartier des Glycines ne sont pas raccordés pour différentes raisons, nous allons remédier à ce manque en modifiant peut-être le schéma directeur et en utilisant des moyens techniques qui permettent de dépasser les blocages et assurer un assainissement correct aux futures constructions.

Alain explique le fonctionnement de la station dont les analyses des eaux de rejet atteste de son efficacité ;

Une visite de cette station avait été proposée lors de la journée sur l'Eau organisée au printemps, les rares personnes présentes avaient pu apprécier l'intérêt de ce système d'épuration.

Migrants.

Valérie demande quelle est l'implication de la mairie dans ce problème crucial actuellement.

Bernard rappelle que à l'initiative de quelques habitants de Penne, Vaour et ensuite Bruniquel, une association a été créée : **Ici Hospitalité Migrants** qui réfléchit et agit en faisant des propositions pour accueillir les éventuels migrants.

Un accueil a été fait à Penne dans un appartement communal, la mairie de Vaour a décidé de réserver pendant un moment un appartement de la gendarmerie à ce genre de besoin et l'association s'implique beaucoup à Bruniquel après la création du CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) dans ce village où 11 migrants soudanais ont été accueillis.

Certains membres s'impliquent aussi à Réalville où le CAO a reçu 30 jeunes afghans.

Des fêtes ont été organisées à Bruniquel qui ont eu beaucoup de succès et ont permis de recueillir des fonds pour aider ces différentes actions.

Le besoin en bénévoles est important, vous pouvez aussi adhérer à l'association ou faire des dons matériels. Voir Catherine à la médiathèque.

Propreté du village.

David rappelle que le sujet avait été abordé lors de la réunion du 1^{er} Octobre et demande ce qui a été décidé.

Pascal confirme que les employés vont faire ce travail de nettoyage.

La chasse.

Ou plutôt le problème des jours de chasse qui est soulevé par Gylène ;

Les mercredis, samedis et dimanches sont des jours de chasse et également les jours où les gens peuvent se promener.

Odile pense qu'il faudrait diffuser les numéros des sociétés de chasse pour savoir dans quels secteurs ils sont.

David pour les avoir rencontré à plusieurs reprises en faisant du vtt pense qu'ils font attention et se préviennent quand des randonneurs se promènent.

Christian qui est chasseur souligne que dans certains départements (Ariège) les jours de chasse ont été changés après concertation avec les sociétés locales.

Laurent propose de créer une application alimentée par les chasseurs qui indiquerait les lieux de chasse.

Cécile pense qu'il faut contacter le préfet pour un changement de jour,

Pascal et Mo rappellent qu'il faut améliorer le partage en améliorant la communication ;

Doug insiste sur la rareté des accidents de chasse et pense qu'il faudrait inviter les présidents des sociétés pour échanger sur ce problème et créer un contact avec eux.

Les Echos de Vaour

Gérard ayant dû se rendre à une autre réunion, ce thème n'a pas été abordé et sera traité en priorité lors de la prochaine rencontre du 3 Décembre.

Ordre du jour prévisionnel de la prochaine réunion :

Le bulletin municipal

les compteurs Linky

les bâtiments locatifs

le patrimoine

.....